

Taux de naissance et de disparition des entreprises détenues par des femmes

Le taux de naissance des entreprises détenues par des femmes fournit des informations essentielles sur le dynamisme de l'entrepreneuriat féminin. Les statistiques sur les naissances et les disparitions, combinées aux informations sur la génération et la destruction connexes d'emplois, permet de déterminer si le poids économique des entrepreneurs femmes se rapproche de celui des entrepreneurs hommes. Elles permettent également d'entrevoir les effets des ralentissements économiques sur la dynamique de l'entrepreneuriat féminin et masculin.

Définition

Le *taux de naissance d'entreprises individuelles détenues par une femme (un homme) et employant des salariés* correspond au nombre de naissances d'entreprises individuelles employant des salariés et détenues par une femme (un homme), en pourcentage de la population d'entreprises individuelles actives employant un salarié au moins.

Le *taux de disparition d'entreprises individuelles détenues par une femme (un homme) et employant des salariés* correspond au nombre de disparitions d'entreprises individuelles employant des salariés et détenues par une femme (un homme), en pourcentage de la population d'entreprises individuelles actives employant au moins un salarié.

Les entreprises individuelles sont des entreprises non constituées en société ayant à leur tête un propriétaire unique – femme ou homme – qui est une personne portant la responsabilité illimitée des pertes et des dettes de l'entreprise. Les statistiques font référence à des entreprises individuelles employant au moins un salarié.

Comparabilité

Les différentes définitions juridiques des entreprises individuelles et les diverses incitations économiques à passer en

société peuvent limiter la comparabilité internationale du nombre absolu d'entreprises individuelles. Les données font référence à 2009, à l'exception des taux de disparition de l'Italie, des Pays-Bas, de la République slovaque et de la Suède, qui correspondent à l'année 2008. Tous les pays présentent leurs données en employant l'entreprise comme unité statistique, à l'exception de la Corée qui emploie les établissements.

À retenir

Les naissances et disparitions sont inférieures en chiffres absolus pour les entreprises détenues par des femmes que pour celles détenues par des hommes. Cependant, le taux de naissance d'entreprises détenues par des femmes est supérieur, témoignant d'une accélération de la création de nouvelles entreprises par les femmes. Les taux de disparition des entreprises appartenant à des femmes sont inférieurs dans certains pays (Italie, Nouvelle Zélande, Espagne et Suède), mais plus élevés dans d'autres (Autriche, Finlande et République slovaque).

Source/Base de données en ligne

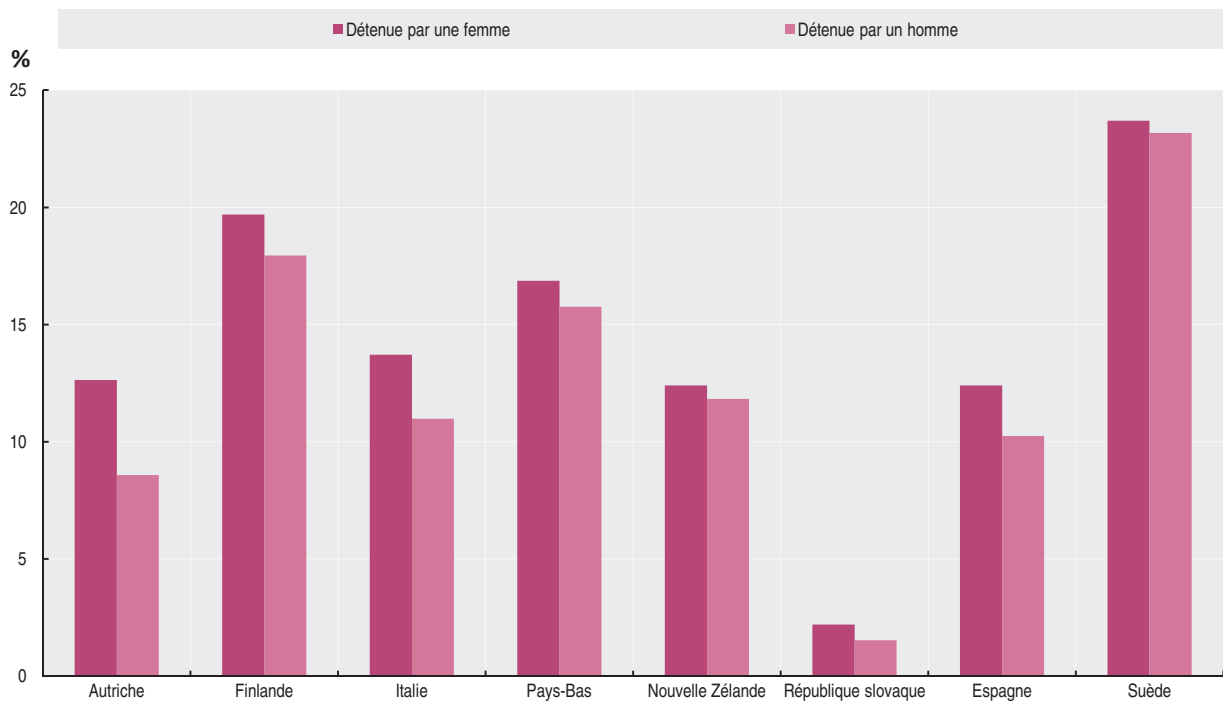

Statistiques produites pour l'OCDE par les offices statistiques nationaux.

Pour en savoir plus

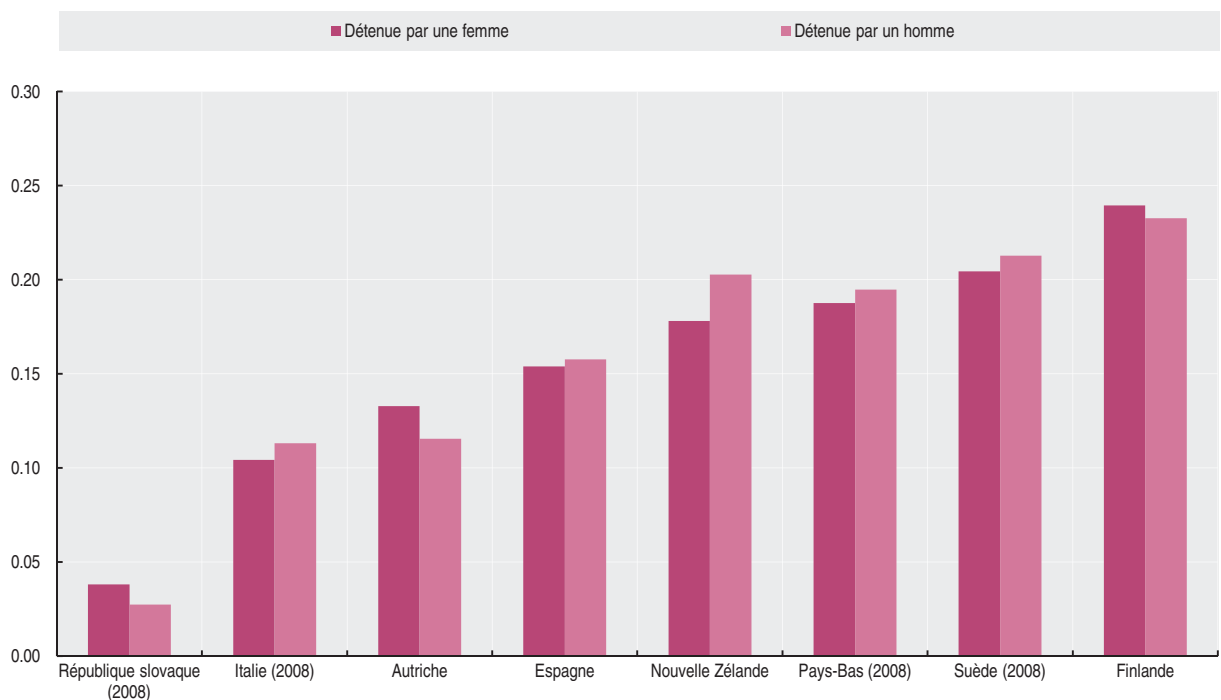

Ahmad N. et A. Hoffman, (2008), « A Framework for Addressing and Measuring Entrepreneurship », Documents de travail statistiques OCDE 2008/2, Éditions OCDE.

Boegh Nielsen, P., (2001), « Statistics on Start-ups and Survival of Women Entrepreneurs: the Danish Experience » dans *Women Entrepreneurs in SMEs, Realising the Benefits of Globalisation and the Knowledge-based Economy*, Éditions OCDE.

Graphique 7.8 Taux de naissance d'entreprises à propriétaire unique détenues par des femmes et des hommes, 2009 ou dernière année disponible

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932671472>

Graphique 7.9 Taux de disparition d'entreprises à propriétaire unique détenues par des femmes et des hommes, 2009 ou dernière année disponible

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932671491>



Extrait de :
Entrepreneurship at a Glance 2012

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2012-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Taux de naissance et de disparition des entreprises détenues par des femmes », dans *Entrepreneurship at a Glance 2012*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2012-21-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.